

**COMMUNE DE PERS-JUSSY**

**1825 route de Reignier**

**74930 PERS-JUSSY**

**Tél. 04.50.94.40.79 / Fax : 04.50.94.47.64 / Mail : mairie-de-pers-jussy@wanadoo.fr**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 26.02.2015**

**Etaient présents** : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Béatrice VILLETTE et Monsieur Fabrice DECARROUX excusés.

Monsieur Michel CRITIN a été nommé secrétaire.

.....

**Le Conseil Municipal** :

- Prend connaissance du dossier « étude de l'aménagement futur du pôle-gare de Reignier ».
- Charge la commission bâtiments de poursuivre le dossier de rénovation de l'ancienne salle paroissiale qui avait été mis en attente pour raisons sociales.
- Suite à la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité au 1er janvier 2016, autorise M. le Maire à signer une convention avec le SYANE, chargé d'organiser un groupement de commandes au niveau départemental afin de lancer un marché.
- Accepte :
  - Un devis de 2 100 € HT de l'entreprise Bochard pour la rénovation du plancher de la petite chapelle de l'église.
  - Un devis de 1 300 € HT pour l'achat de deux réfrigérateurs en remplacement de ceux installés au centre communal d'animation.
  - Un devis de 2 050 € HT pour la fourniture d'un rideau métallique pour les vestiaires de foot.
- Dans le cadre des propositions d'avancement de grade pour certains agents communaux, délibère :
  - pour la fermeture :
    - d'un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe.
    - de deux postes d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles.
  - pour l'ouverture :
    - d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1ère classe.
    - de deux postes d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles.
- Ecoute Monsieur Patrice DOMPMARTIN, adjoint à la voirie qui précise :
  - qu'une réunion a eu lieu avec le CERD de Reignier pour planifier les travaux à effectuer en 2015 sur la voirie départementale ;
  - que 8 containers semi-enterrés seront installés sur la commune courant 2015 ;
  - qu'une demande a été faite auprès du géomètre pour implanter le nouvel arrêt de bus à Chevrier ;
  - qu'il va y avoir des changements dans le planning de ramassage des ordures ménagères sur les hameaux de Loisinges et Vercot (en bas de la RD2) et Ornex, Chevranges, la Collay et Marny ; une information sera faite par le biais du bulletin communal.

- Après avoir écouté Monsieur le Maire, décide de ne pas taxer les résidences secondaires pour l'année 2015 ; une information sera faite auprès des personnes concernées pour les inciter à régulariser leur situation.
- Demande à la commission scolaire de préparer le marché appel d'offre informatique de l'école.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au jeudi 2 avril 2015 à 19h30.